

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE

Lutter contre les incivilités en déchèterie



Lutter contre les incivilités en déchèterie

Le SBA gère un parc de 9 déchèteries et 1 pôle de valorisation sur son territoire.



De nombreuses déchèteries du Syndicat du Bois de l'Aumône font l'objet de dégradations et vols de matériaux divers.

En plus d'être une **perte de revenus pour la collectivité**, pour les usagers, le problème d'insécurité devient grandissant autour de ces installations.

Des dégradations sont régulièrement constatées sur ces infrastructures. La déchèterie située à Randan, vandalisée, occupée quasi quotidiennement, a dû être fermée suite à sa dégradation en novembre 2017 et n'a pu être ouverte au public depuis car ce site est propice à toutes ces exactions.

Tous les matins, le personnel affecté à la sécurité des installations constatent les dégradations ou les vols. Les gardiens de déchèteries s'emploient à remettre les lieux en un état convenable afin de continuer à accueillir les usagers.

Cette situation est partagée par la plupart des collectivités compétentes dans la gestion des déchets sur le territoire du Puy-de-Dôme, ou par les opérateurs privés.

► Bilan 2021

Les vols et dégradations sont des faits quotidiens sur la quasi-totalité des sites du SBA (sauf nouveau site de Lezoux, Veyre-Monton et Châtel-Guyon). Les repreneurs repèrent en journée et reviennent en nombre à la fermeture des déchèteries pour récupérer ferraille et Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Ils sortent l'ensemble des déchets de la déchèterie qui seront ensuite collectés par des camions.

Dans plus de la moitié des cas (55%), des plaintes sont déposées en gendarmerie. (58 plaintes en 2020 / 35 en 2021).

Au total, chaque année environ 1000 tonnes de ferraille (représentant un coût de 200 000 euros), 100 tonnes de DEEE (6500 euros) et 30 tonnes de batteries (18 000 euros) sont dérobés.

Deux agents de maintenance des bâtiments interviennent quasiment exclusivement pour réparer les portes, serrures, fenêtre, toitures, portails, caissons, cadenas ... cassés quotidiennement par les récupérateurs de métaux. Un coût de fonctionnement d'environ 100 000 € (personnel et déplacements).

Le coût des dégradations, additionné au manque à gagner des vols, s'élève à environ 400 000€ par an (30 à 50 000 euros de dégâts).

► Les actions de lutte contre la délinquance en déchèteries

Ces actes de délinquance poussent le Syndicat à alerter sur la recherche de solutions, de moyens d'agir et de limiter ces actes délictueux (vol,

dégradations, incendies, incivilités). Les élus se sont donnés pour priorité de sécuriser les sites, le personnel et les matériaux.

- Les gardiens de déchèteries sont formés régulièrement à la gestion des conflits, pour désamorcer les situations critiques. Des encadrants visitent quotidiennement les sites et interviennent en cas d'altercation.
- Les déchèteries sont progressivement équipées d'un dispositif de vidéo-protection, raccordé à un PC de surveillance.
- Un agent est affecté depuis 2011 à la sécurité des installations, il a en charge les dépôts de plainte et le suivi des infractions et incivilités sur nos différents sites.
- Le SBA fait ponctuellement appel à des sociétés de gardiennage, lorsque la situation le nécessite.
- Le SBA travaille en étroite collaboration avec les services de police, gendarmerie et polices municipales (vidéos urbaines). L'expérience nous permet de dire que les actions menées contre ces phénomènes n'ont d'effet que si tous les acteurs concernés (police, gendarmerie, autres services de l'Etat, collectivités, associations, repreneurs...) se mobilisent ensemble.

► **Des solutions qui fonctionnent : l'exemple du nouveau pôle de valorisation de Lezoux.**

Conscient de la sensibilité des déchèteries aux actes de malveillance et aux vols, le SBA a pris en compte la sécurisation du site de Lezoux dès sa conception. Le pôle de valorisation est équipé de caméras thermiques et d'une caméra centrale haute définition. Ce système est directement relié à un centre de télésurveillance, qui alerte les services du SBA et la gendarmerie en cas d'intrusion.

La sécurisation passive du site est également prise en compte puisque des fossés périphériques viennent compléter les traditionnels panneaux de clôture.

La récupération des flux habituellement convoités par les récupérateurs est rendue presque impossible. Ainsi, l'utilisation de caissons compaction pour la ferraille et la sécurisation des déchets électriques et électroniques, dans un

local bétonné fermé, viennent sécuriser ces flux dont la reprise apporte des recettes pour le syndicat et contribue à réduire le coût des déchets.

